

C.A.M.P. Bernard LAFAY

Siège social : 7, Avenue de la Porte de Clichy
75017 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

R.Z. AUDIT

*17, rue Ferdinand Fabre
75015 PARIS*

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Paris

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMP Bernard LAFAY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

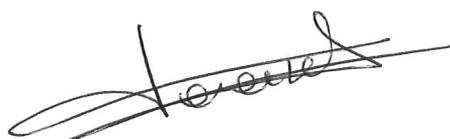
- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 septembre 2024

Le Commissaire aux comptes

R.Z. AUDIT



Elodie DOMEIZEL

Associée - Mandataire social

ASSOCIATION BILAN ACTIF

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	2 150,00	2 150,00		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 605,60	4 677,04	928,56	252,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	436 911,00	428 599,76	8 311,24	13 033,76
Installations techn., matériel et outil. ind.	1 073 886,52	892 347,93	181 538,59	239 971,04
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres	1 620 107,97	826 075,55	794 032,42	857 539,68
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 006,25		8 006,25	7 930,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	162 107,92		162 107,92	163 249,90
Autres	184 380,46		184 380,46	171 022,40
TOTAL (I)	3 493 155,72	2 153 850,28	1 339 305,44	1 452 998,78
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	13 304,78		13 304,78	13 728,77
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 354 561,21	110 707,73	1 243 853,48	1 093 335,38
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	594 765,53		594 765,53	263 487,53
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 734 603,67		1 734 603,67	1 615 243,13
Charges constatées d'avance	23 450,62		23 450,62	15 724,93
TOTAL (II)	3 720 685,81	110 707,73	3 609 978,08	3 001 519,74
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 213 841,53	2 264 558,01	4 949 283,52	4 454 518,52

RZ AUDIT

Commissaire aux Comptes

5/39

Voir l'attestation de l'expert comptable

ASSOCIATION BILAN PASSIF

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	1 740,53	1 740,53
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	203 803,67	203 803,67
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	181 651,67	181 651,67
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	20 000,00	20 000,00
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	161 651,67	161 651,67
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>		
Autres		
Report à nouveau	746 195,52	685 417,39
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 614,79	-8 990,00
Excédent ou déficit de l'exercice	208 894,05	60 778,13
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	208 894,05	60 778,13
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 160 633,77	951 739,72
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	449 868,10	644 189,68
Provisions réglementées	97 203,23	-1 917,38
TOTAL (I)	1 707 705,10	1 594 012,02
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	195 589,05	251 475,73
TOTAL (II)	195 589,05	251 475,73
PROVISIONS		
Provisions pour risques	276 793,97	276 793,97
Provisions pour charges	56 178,15	183 820,50
TOTAL (III)	332 972,12	460 614,47
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	706 769,31	749 607,71
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 505,85	697 905,02
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	673 875,50	624 072,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	336 368,30	72 561,42
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	165 498,29	4 269,89
TOTAL (IV)	2 713 017,25	2 148 416,30
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 949 283,52	4 454 518,52

RZ AUDIT

Commissaire aux Comptes

6/39

Voir l'attestation de l'expert comptable

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		95,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 952,80	
Ventes de dons en nature		
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales		
Prestations de services	2 958 661,73	2 424 773,22
Parrainages		
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	161 173,46	129 075,32
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 800,00	2 000,00
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	2 114 277,44	4 015 243,10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	117 272,79	106 625,91
Utilisations des fonds dédiés	55 886,68	269 627,54
Autres produits	2 095 364,64	10 204,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 509 389,54	6 957 644,87
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	37 509,23	-89,10
Variation de stock		
Achats de matières premières et de fournitures	1 258 551,49	1 041 781,64
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	423,99	921,03
Achats d'autres approvisionnements	1 150,31	1 505,62
Autres achats et charges externes	1 294 132,65	1 281 457,20
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	138 267,95	146 903,04
Salaires et traitements	2 930 597,49	2 690 445,14
Charges sociales	1 299 286,90	1 128 710,93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	258 002,46	217 095,80
Dotations aux provisions		93 628,69
Reports en fonds dédiés		158 637,76
Autres charges	87 732,43	95 087,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 305 654,90	6 856 085,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	203 734,64	101 559,40
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		6 289,14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 512,06	1 131,39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 512,06	7 420,53

RZ AUDIT

Commissaire aux Comptes

7/39

Voir l'attestation de l'expert comptable

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 064,51	2 229,82
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	4 064,51	2 229,82
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 552,45	5 190,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 054,74	5 546,62
Sur opérations en capital	7 055,05	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 272,40	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	18 382,19	5 546,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	9 752,95	10 661,80
Sur opérations en capital		6 515,25
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 917,38	34 341,55
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	11 670,33	51 518,60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 711,86	-45 971,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 530 283,79	6 970 612,02
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 321 389,74	6 909 833,89
EXCÉDENT OU DÉFICIT	208 894,05	60 778,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	208 894,05	60 778,13

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

" Créer, gérer, promouvoir ou assister tous établissements à caractère sanitaire et social destinés à l'éducation, à l'hébergement, aux soins, à la mise au travail, à la formation initiale et professionnelle, et aux loisirs des personnes handicapées."

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le CAMP gère les établissements suivants :

- ESAT BERTHIER
- LE CAMP ATELIERS BERTHIER

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 949 283,52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 208 894,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les comptes 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 avril 2024.

Les comptes combinés sous rubrique reprennent le total des bilans et comptes de résultat de ces établissements et de l'association, avec élimination des comptes de liaison réciproques et des redevances versées par les établissements de l'Association.

Les comptes combinés sont constitués des comptes annuels des entités suivantes :

- CAMP BERNARD LAFAY Association Gestionnaire
- CAMP ATELIERS BERTHIER
- ESAT BERTHIER

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

La fusion , avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, entre l'association "CENTRE D'ACTION MEDICOPEDAGOGIQUE BERNARD LAFAY" et l'"ASSOCIATION BERNARD ET PHILIPPE LAFAY POUR LA PROMOTION DES CENTRES POUR HANDICAPES MENTAUX" a été actée le 18 mars 2024.

Un reclassement comptable a été effectué au sein des établissements en application du règlement M22bis applicable aux ESMS privés.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan général défini par le règlement N° 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC N° 2019-04 relatif aux organismes privés à but non lucratif gérant des établissements sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations pouvant entraîner des dérogations aux principes comptables.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une provision globale de 110 707,73 euros au 31 décembre 2023.(après provisions de l'exercice de 71 970,46 euros et reprises sur provisions de 46 587,61 euros)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

En application du règlement M22bis , il a été remis en évidence un solde de provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisations à hauteur de 97 203,23.

Les comptes 142.. se voient mouvementés par la contrepartie d'un produit exceptionnel (787420) à hauteur des amortissements des immobilisations financées par ces provisions .

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Convention de mise à disposition

Au 1er janvier 2015, la convention de mise à disposition de personnel mise en place en 2008 entre l' Association CAMP et les Associations ESAT BERTHIER et ATELIERS BERTHIER a été transférée au Groupement De Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) IDEES dont l'association est membre.
Cette convention s'est poursuivie en 2023.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	2 150		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	15 440		854
CORPORELLES	Terrains				
		Sur sol propre	391 389		
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	45 522		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 301 009		8 571
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 351 019		48 222
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	19 393		
	Matériel de bureau & mobilier informatique	354 865		2 400	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	3 463 196		59 193
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		7 930		76
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		334 272		12 216
		TOTAL	342 202		12 292
		TOTAL GENERAL	3 822 989		72 339

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			2 150	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		10 688	5 606	
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre			391 389	
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			45 522	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		235 694		1 073 887	
		Inst. gal. agen. amé. divers	65 594		1 333 647	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	1 199		18 193	
	Mat. bureau, inform., mobilier	88 996		268 268		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	391 484		3 130 905	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				8 006	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				346 488	
		TOTAL			354 495	
		TOTAL GENERAL	402 172		3 493 156	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	2 150			2 150
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 188	177	10 688	4 677
TOTAL	17 338	177	10 688	6 827
Terrains				
Constructions	Sur sol propre	378 355	4 723	383 078
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.	45 522		45 522
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 061 038	67 004	235 694	892 348
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	549 280	102 066	65 594
	Matériel de transport	10 215	3 638	1 199
	Mat. bureau et informatiq., mob.	308 241	8 424	88 996
	Emballages récupérables divers			227 669
TOTAL	2 352 652	185 855	391 483	2 147 024
TOTAL GENERAL	2 369 990	186 032	402 171	2 153 850

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SUIVI DES PROVISIONS	31/12/2022	réaffectation	augmentation / reprise	diminution / dotation	31/12/2023
provision réglementées	-1 917,38 €	102 393,01 €		3 272,50 €	97 203,13 €
provision retraite	83 344,87 €			27 166,72 €	56 178,15 €
autres provisions pour charges	377 269,60 €	-100 475,63 €			276 793,97 €
provision créances douteuses	87 616,32 €	-2 291,44 €	71 970,46 €	46 587,61 €	110 707,73 €
	546 313,41 €	-374,06 €	71 970,46 €	77 026,83 €	540 882,98 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIT IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)	162 108		162 108
		Autres immobilisations financières	184 380		184 380
		Clients douteux ou litigieux	132 408		132 408
		Autres créances clients	1 222 153	1 222 153	
ACIT CIRCULANT		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	2 078	2 078	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfiques			
		Etat & autres coll. publiques	43 576	43 576	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	146 446	146 446	
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	402 666	402 666	
	Charges constatées d'avance	23 451	23 451		
	TOTAUX	2 319 266	1 840 369	478 897	
renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice	16 830		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	19 750		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3)	Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		23 451
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	23 451

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	73 900	
Autres créances	194 421	
Disponibilités		
	TOTAL	268 321

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	31/12/2022	cpte à cpte	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Fonds de dotation CAMP	1 740,53				1 740,53
Réserve de trésorerie	161 651,67				161 651,67
Réserve de trésorerie d'invest. CAT	20 000,00				20 000,00
Réserves diverses	22 152,00				22 152,00
Report à nouveau Ateliers	841 382,17		64 263,75		905 645,92
Dépenses refusées	17 212,47			8 464,00	8 748,47
Report à nouveau CAMP	-164 875,65			1 708,43	-166 584,08
Résultat de l'exercice repris CAT	688,40			688,40	0,00
Résultat de l'exercice	60 778,13		208 894,05	60 778,13	208 894,05
Report à nouveau en attente	-8 990,00		7 375,21		-1 614,79
Subvention d'investissement CAT	7 055,05	-7 055,05			0,00
Subvention d'investissement Atelier	71 142,66				71 142,66
Subventions CAMP	128 095,44				128 095,44
Subventions CAMP	178 674,06				178 674,06
Subvention Balnéo CAMP	10 976,33				10 976,33
Subvention invest. Berthier CAMP	60 979,61				60 979,61
Taxe d'apprentissage	187 266,53			187 266,53	0,00
provision réglementées		97 203,23			97 203,23
Différence sur réalisation CAT	-1 917,38		1 917,38		0,00
TOTAL	1 594 012,02	90 148,18	282 450,39	258 905,49	1 707 705,10

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RZ AUDIT

Commissaire aux Comptes

19/39

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES AUTORITÉS DE TARIFICATION AUX ENTITÉS GESTIONNAIRES D'ESSMS

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CNR 2017 logiciels	51,00					51,00	
CNR 2018 logiciels	14 740,00					14 740,00	
CNR 2019 formation	12 402,00		4 670,00			7 732,00	
CNR 2019	3,39					3,39	
CNR 2020 surcouts	7 258,00		3 488,00			3 770,00	
CNR 2021 Groupe 2	58 382,48		27 077,70			31 304,78	
CNR 2022 Groupe 2	33 438,00		7 167,00			26 271,00	
CNR 2022 Groupe 3	21 781,00					21 781,00	
CNR 2022 equip qualite de vie	5 154,00		46,00			5 108,00	
CNR 2022 mutualisation écran thérapie	29 778,00					29 778,00	
CNR 2022 travaux entretien	17 441,00		13 437,00			4 004,00	
CNR INV 2022	51 046,00					51 046,00	
TOTAL	251 474,87		55 885,70			195 589,17	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	706 769	51 820	210 151	444 799
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	830 506	830 506		
Personnel & comptes rattachés	242 468	242 468		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	366 062	366 062		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	55 119	55 119		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 226	10 226		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	99 440	99 440		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	45 537	45 537		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	165 498	165 498		
TOTAUX	2 521 627	1 866 677	210 151	444 799
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	42 838			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

RZ AUDIT

Commissaire aux Comptes

21/39

Voir l'attestation de l'expert comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		165 498
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		165 498

CHARGES À PAYER

Montant des charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 600,50
Dettes fiscales et sociales	253 884,26
Autres dettes	45 537,49
Total	312 022,25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 178,15 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	50,00 %
Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	INSEE 2019-2021
Départ volontaire à	62 ans
Taux de rotation	2,00 %

Provision sur la bases des indemnités à verser dans les 5 ans.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

La provision se décompose ainsi:

- ESAT BERTHIER : 44 653,00 euros
- Ateliers : maintenue à 11 525,15 euros

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution sur l'emprunt de la CEGC pour 198 807,16 euros

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	12 120	10 080
TOTAL	12 120	10 080

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

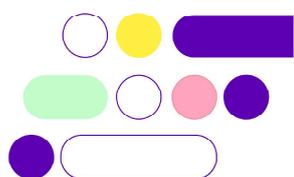
1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	177,30	171,21
Ingénieurs et cadres	8,90	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	16,40	19,21
Ouvriers		
Travailleurs Handicapés (TH)	152,00	143,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Comptes annuels



Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

7 AVENUE DE LA PORTE DE CLICHY

75017 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE :

SIRET : 30471058500056

ASSOCIATION BILAN ACTIF

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	2 150,00	2 150,00		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 605,60	4 677,04	928,56	252,00
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	436 911,00	428 599,76	8 311,24	13 033,76
Installations techn., matériel et outil. ind.	1 073 886,52	892 347,93	181 538,59	239 971,04
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Autres	1 620 107,97	826 075,55	794 032,42	857 539,68
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	8 006,25		8 006,25	7 930,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	162 107,92		162 107,92	163 249,90
Autres	184 380,46		184 380,46	171 022,40
TOTAL (I)	3 493 155,72	2 153 850,28	1 339 305,44	1 452 998,78
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	13 304,78		13 304,78	13 728,77
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 354 561,21	110 707,73	1 243 853,48	1 093 335,38
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	594 765,53		594 765,53	263 487,53
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 734 603,67		1 734 603,67	1 615 243,13
Charges constatées d'avance	23 450,62		23 450,62	15 724,93
TOTAL (II)	3 720 685,81	110 707,73	3 609 978,08	3 001 519,74
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	7 213 841,53	2 264 558,01	4 949 283,52	4 454 518,52

ASSOCIATION BILAN PASSIF

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie	1 740,53	1 740,53
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	203 803,67	203 803,67
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	181 651,67	181 651,67
<i>Excédents et réserves affectés à l'investissement</i>	20 000,00	20 000,00
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (réserve de trésorerie)</i>	161 651,67	161 651,67
<i>Réserves de compensation des déficits et charges d'amortissement</i>		
Autres		
Report à nouveau	746 195,52	685 417,39
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	-1 614,79	-8 990,00
Excédent ou déficit de l'exercice	208 894,05	60 778,13
<i>Dont résultat de l'exercice des activités SMS sous gestion contrôlée</i>	208 894,05	60 778,13
<i>Situation nette (sous total)</i>	1 160 633,77	951 739,72
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	449 868,10	644 189,68
Provisions réglementées	97 203,23	-1 917,38
TOTAL (I)	1 707 705,10	1 594 012,02
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	195 589,05	251 475,73
TOTAL (II)	195 589,05	251 475,73
PROVISIONS		
Provisions pour risques	276 793,97	276 793,97
Provisions pour charges	56 178,15	183 820,50
TOTAL (III)	332 972,12	460 614,47
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	706 769,31	749 607,71
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	830 505,85	697 905,02
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	673 875,50	624 072,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	336 368,30	72 561,42
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	165 498,29	4 269,89
TOTAL (IV)	2 713 017,25	2 148 416,30
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 949 283,52	4 454 518,52

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

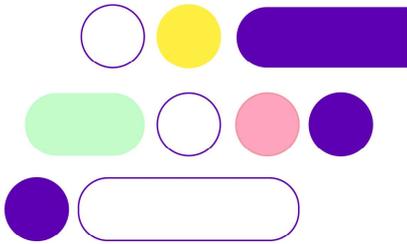
	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		95,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	2 952,80	
Ventes de dons en nature		
Ventes de biens des activités sociales et médico-sociales		
Prestations de services	2 958 661,73	2 424 773,22
Parrainages		
Prestations de services des activités sociales et médico-sociales	161 173,46	129 075,32
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 800,00	2 000,00
Contributions financ. des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales	2 114 277,44	4 015 243,10
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	117 272,79	106 625,91
Utilisations des fonds dédiés	55 886,68	269 627,54
Autres produits	2 095 364,64	10 204,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 509 389,54	6 957 644,87
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	37 509,23	-89,10
Variation de stock		
Achats de matières premières et de fournitures	1 258 551,49	1 041 781,64
Variation de stocks de matières premières et de fournitures	423,99	921,03
Achats d'autres approvisionnements	1 150,31	1 505,62
Autres achats et charges externes	1 294 132,65	1 281 457,20
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	138 267,95	146 903,04
Salaires et traitements	2 930 597,49	2 690 445,14
Charges sociales	1 299 286,90	1 128 710,93
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	258 002,46	217 095,80
Dotations aux provisions		93 628,69
Reports en fonds dédiés		158 637,76
Autres charges	87 732,43	95 087,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 305 654,90	6 856 085,47
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	203 734,64	101 559,40
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		6 289,14
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 512,06	1 131,39
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 512,06	7 420,53

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 064,51	2 229,82
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	4 064,51	2 229,82
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-1 552,45	5 190,71
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	8 054,74	5 546,62
Sur opérations en capital	7 055,05	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 272,40	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	18 382,19	5 546,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	9 752,95	10 661,80
Sur opérations en capital		6 515,25
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 917,38	34 341,55
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	11 670,33	51 518,60
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	6 711,86	-45 971,98
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	7 530 283,79	6 970 612,02
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	7 321 389,74	6 909 833,89
EXCÉDENT OU DÉFICIT	208 894,05	60 778,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES SOUS GESTION CONTRÔLÉE	208 894,05	60 778,13



ANNEXES

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

" Créer, gérer, promouvoir ou assister tous établissements à caractère sanitaire et social destinés à l'éducation, à l'hébergement, aux soins, à la mise au travail, à la formation initiale et professionnelle, et aux loisirs des personnes handicapées."

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Le CAMP gère les établissements suivants :

- ESAT BERTHIER
- LE CAMP ATELIERS BERTHIER

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 4 949 283,52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 208 894,05 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/04/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les comptes 2023 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 24 avril 2024.

Les comptes combinés sous rubrique reprennent le total des bilans et comptes de résultat de ces établissements et de l'association, avec élimination des comptes de liaison réciproques et des redevances versées par les établissements de l'Association.

Les comptes combinés sont constitués des comptes annuels des entités suivantes :

- CAMP BERNARD LAFAY Association Gestionnaire
- CAMP ATELIERS BERTHIER
- ESAT BERTHIER

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

La fusion , avec effet rétroactif au 1er janvier 2024, entre l'association "CENTRE D'ACTION MEDICOPEDAGOGIQUE BERNARD LAFAY" et l'"ASSOCIATION BERNARD ET PHILIPPE LAFAY POUR LA PROMOTION DES CENTRES POUR HANDICAPES MENTAUX" a été actée le 18 mars 2024.

Un reclassement comptable a été effectué au sein des établissements en application du règlement M22bis applicable aux ESMS privés.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan général défini par le règlement N° 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC N° 2019-04 relatif aux organismes privés à but non lucratif gérant des établissements sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Il a été également tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs des prestations pouvant entraîner des dérogations aux principes comptables.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses font l'objet d'une provision globale de 110 707,73 euros au 31 décembre 2023.(après provisions de l'exercice de 71 970,46 euros et reprises sur provisions de 46 587,61 euros)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

En application du règlement M22bis , il a été remis en évidence un solde de provisions réglementées pour renouvellement d'immobilisations à hauteur de 97 203,23.

Les comptes 142.. se voient mouvementés par la contrepartie d'un produit exceptionnel (787420) à hauteur des amortissements des immobilisations financées par ces provisions .

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Convention de mise à disposition

Au 1er janvier 2015, la convention de mise à disposition de personnel mise en place en 2008 entre l' Association CAMP et les Associations ESAT BERTHIER et ATELIERS BERTHIER a été transférée au Groupement De Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) IDEES dont l'association est membre.
Cette convention s'est poursuivie en 2023.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations			
				suite à réévaluation	acquisitions		
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	2 150				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	15 440		854		
CORPORELLES	Terrains		391 389				
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		45 522			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 301 009		8 571		
		Inst. générales, agencés & aménagés divers		1 351 019	48 222		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		19 393			
		Matériel de bureau & mobilier informatique		354 865		2 400	
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL			3 463 196		59 193		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations		7 930		76		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières		334 272		12 216		
TOTAL			342 202		12 292		
TOTAL GENERAL			3 822 989		72 339		
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			2 150		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		10 688	5 606		
CORPORELLES	Terrains				391 389		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons			45 522		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		235 694		1 073 887		
		Inst. gal. agen. amé. divers		65 594	1 333 647		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		1 199		18 193	
		Mat. bureau, inform., mobilier		88 996		268 268	
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL			391 484		3 130 905		
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				8 006		
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières				346 488		
TOTAL					354 495		
TOTAL GENERAL			402 172		3 493 156		

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		2 150			2 150
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		15 188	177	10 688	4 677
TOTAL		17 338	177	10 688	6 827
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	378 355	4 723		383 078
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		45 522			45 522
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 061 038	67 004	235 694	892 348
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	549 280	102 066	65 594	585 752
	Matériel de transport	10 215	3 638	1 199	12 654
	Mat. bureau et informatiq., mob.	308 241	8 424	88 996	227 669
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		2 352 652	185 855	391 483	2 147 024
TOTAL GENERAL		2 369 990	186 032	402 171	2 153 850

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

SUIVI DES PROVISIONS	31/12/2022	réaffectation	augmentation / reprise	diminution / dotation	31/12/2023
provision réglementées	-1 917,38 €	102 393,01 €		3 272,50 €	97 203,13 €
provision retraite	83 344,87 €			27 166,72 €	56 178,15 €
autres provisions pour charges	377 269,60 €	-100 475,63 €			276 793,97 €
provision créances douteuses	87 616,32 €	-2 291,44 €	71 970,46 €	46 587,61 €	110 707,73 €
	546 313,41 €	-374,06 €	71 970,46 €	77 026,83 €	540 882,98 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	162 108		162 108
	Autres immobilisations financières	184 380		184 380
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	132 408		132 408
	Autres créances clients	1 222 153	1 222 153	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	2 078	2 078	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques	43 576	43 576	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	146 446	146 446		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	402 666	402 666		
Charges constatées d'avance	23 451	23 451		
TOTAUX		2 319 266	1 840 369	478 897
Renvois	(1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	des - Prêts accordés en cours d'exercice	16 830		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	19 750		
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				
(3) Créances reçues par legs ou donations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	23 451
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	23 451

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	73 900
Autres créances	194 421
Disponibilités	
TOTAL	268 321

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	31/12/2022	cpte à cpte	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Fonds de dotation CAMP	1 740,53				1 740,53
Réserve de trésorerie	161 651,67				161 651,67
Réserve de trésorerie d'invest. CAT	20 000,00				20 000,00
Réserves diverses	22 152,00				22 152,00
Report à nouveau Ateliers	841 382,17		64 263,75		905 645,92
Dépenses refusées	17 212,47			8 464,00	8 748,47
Report à nouveau CAMP	-164 875,65			1 708,43	-166 584,08
Résultat de l'exercice repris CAT	688,40			688,40	0,00
Résultat de l'exercice	60 778,13		208 894,05	60 778,13	208 894,05
Report à nouveau en attente	-8 990,00		7 375,21		-1 614,79
Subvention d'investissement CAT	7 055,05	-7 055,05			0,00
Subvention d'investissement Atelier	71 142,66				71 142,66
Subventions CAMP	128 095,44				128 095,44
Subventions CAMP	178 674,06				178 674,06
Subvention Balnéo CAMP	10 976,33				10 976,33
Subvention invest. Berthier CAMP	60 979,61				60 979,61
Taxe d'apprentissage	187 266,53			187 266,53	0,00
provision réglementées		97 203,23			97 203,23
Différence sur réalisation CAT	-1 917,38		1 917,38		0,00
TOTAL	1 594 012,02	90 148,18	282 450,39	258 905,49	1 707 705,10

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES AUTORITÉS DE TARIFICATION AUX ENTITÉS GESTIONNAIRES D'ESSMS

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CNR 2017 logiciels	51,00					51,00	
CNR 2018 logiciels	14 740,00					14 740,00	
CNR 2019 formation	12 402,00		4 670,00			7 732,00	
CNR 2019	3,39					3,39	
CNR 2020 surcouts	7 258,00		3 488,00			3 770,00	
CNR 2021 Groupe 2	58 382,48		27 077,70			31 304,78	
CNR 2022 Groupe 2	33 438,00		7 167,00			26 271,00	
CNR 2022 Groupe 3	21 781,00					21 781,00	
CNR 2022 equip qualite de vie	5 154,00		46,00			5 108,00	
CNR 2022 mutualisation écran thérapie	29 778,00					29 778,00	
CNR 2022 travaux entretien	17 441,00		13 437,00			4 004,00	
CNR INV 2022	51 046,00					51 046,00	
TOTAL	251 474,87		55 885,70			195 589,17	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	706 769	51 820	210 151	444 799
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	830 506	830 506		
Personnel & comptes rattachés	242 468	242 468		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	366 062	366 062		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	55 119	55 119		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	10 226	10 226		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	99 440	99 440		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	45 537	45 537		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	165 498	165 498		
TOTAUX	2 521 627	1 866 677	210 151	444 799
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	42 838			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

renvois

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	165 498
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	165 498

CHARGES À PAYER

Montant des charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 600,50
Dettes fiscales et sociales	253 884,26
Autres dettes	45 537,49
Total	312 022,25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 56 178,15 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	50,00 %
Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	INSEE 2019-2021
Départ volontaire à	62 ans
Taux de rotation	2,00 %

Provision sur la bases des indemnités à verser dans les 5 ans.

La méthode de calcul retenue est la méthode : Rétrospective Prorata Temporis.

La provision se décompose ainsi:

- ESAT BERTHIER : 44 653,00 euros

- Ateliers : maintenue à 11 525,15 euros

ENGAGEMENTS REÇUS

Caution sur l'emprunt de la CEGC pour 198 807,16 euros

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	12 120	10 080
TOTAL	12 120	10 080

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

1614706 - Ass. C.A.M.P. Bernard LAFAY

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	177,30	171,21
Ingénieurs et cadres	8,90	9,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	16,40	19,21
Ouvriers		
Travailleurs Handicapés (TH)	152,00	143,00
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		